

## **Le compte rendu de la séance du 28 janvier.**

La première partie du Conseil est consacrée à la démission volontaire de Cedric du Monceau de son poste d'échevin, au profit de l'installation d'Yves Leroy (lire notre article consacré à ce sujet).

Cedric du Monceau explique les raisons de son choix en évoquant notamment la « saga du chargé de mission » (NDLR : la décision de la majorité d'installer Yves Leroy dans un poste de chargé de mission pour faciliter les relations avec l'UCLouvain et les hautes écoles a été cassée par la tutelle, à la suite de recours introduits par le conseiller Jacques Otlet).

Cette mention de « saga » reste en travers de la gorge de Jacques Otlet : « *La « saga » n'était rien d'autre qu'un rappel de l'application stricte de la loi, de la Constitution, du Code de la démocratie locale, que nous nous sommes tous engagés à respecter en prêtant serment.* »

Cedric du Monceau ne quitte pas la politique locale mais devient le président du Conseil en remplacement d'Yves Leroy. Il reçoit la prestation de serment de ce dernier (notre photo).

Les deux hommes sont installés dans leurs nouvelles fonctions à l'unanimité moins l'abstention du groupe Kayoux, qui s'abstiendra sur tous les points à l'ordre du jour (leur assemblée générale d'avant Conseil n'ayant pas eu lieu, justifie Raphaële Buxant).

Chaque groupe politique y va d'un petit mot pour remercier Cedric du Monceau et souhaiter la bienvenue à Yves Leroy en tant qu'échevin.

« *J'ignore la manière dont vous allez procéder pour revoir éventuellement les compétences au sein du Collège, mais maintenant qu'Yves Leroy y est installé, n'oubliez pas de lui confier l'échevinat des Affaires étudiantes !* », insiste Jacques Otlet.

### **RIE, taxe sur les bureaux**

Les conseillers approuvent les conditions du marché public pour la désignation d'un prestataire chargé de la réalisation du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) de l'avant-projet du Schéma d'Orientation Local (SOL) pour l'extension nord-est du centre urbain de Louvain-la-Neuve (les environs de L'esplanade). Ce prestataire sera notamment chargé d'organiser une réunion publique, pour permettre aux citoyens de s'exprimer à ce sujet.

L'échevin du Budget Philippe Delvaux évoque le plan de convergence pour le budget 2020, puisque celui-ci doit être actualisé à chaque document budgétaire. Le groupe OLLN2.0 s'y oppose, comme sur les deux premières versions.

L'échevin présente le nouveau règlement-taxe sur les surfaces de bureau. Le conseiller Nicolas Van der Maren s'étonne qu'il ne soit pas fait mention de la première version du règlement dans les « considérant » (NDLR : première version annulée par la tutelle, qui dénonçait une inégalité de traitement pour les établissements d'enseignement. La majorité souhaitait exonérer les seuls établissements d'enseignement obligatoire, pas les établissements d'enseignement supérieur). Il rappelle pourquoi son groupe est opposé à cette taxe qui « *pénalise le développement économique d'une ville* ». Les deux derniers « considérant » l'ont fait rire. Il y est question d'une exonération pour

les hôpitaux et maisons médicales. « *Je suppose que ça fait une belle jambe à la clinique Saint-Pierre, qui a maintenant décidé de quitter notre ville pour s'installer sur les hauteurs de Wavre !* »

L'échevin évoque les deux « considérant » relatifs à l'exonération des établissements d'enseignement : le 1er montre la volonté du Collège d'exonérer les établissements d'enseignement obligatoire, le second indique que le Collège se doit de respecter les dispositions légales pour l'égalité de l'enseignement.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer se met à la place de la minorité et juge facile de trouver des effets néfastes à chaque taxe prise individuellement. « *C'est l'ensemble qu'il faut voir. On ne peut pas taxer que l'habitant domicilié, alors que tous les autres profitent des infrastructures.* »

Le conseiller Pierre Laperche justifie ce choix, qui a permis d'éviter de couper le budget de la culture en deux. Ce qui fait s'indigner la conseillère Nancy Schroeders : quand même, le budget de la culture était le seul qu'il ne fallait pas citer... s'il y en a un qui a été réduit, c'est bien celui-là !

La conseillère Anne Chaidron - Vander Maren suggère avec ironie de taxer les gens qui ont des animaux. Cette taxe rapporterait beaucoup d'argent à la Ville. Certaines communes le font, pourquoi pas la nôtre ?

L'échevin signale que les entreprises pourront déduire la taxe sur les surfaces de bureau pour réduire leur imposition ; les habitants ne bénéficient pas de pareil avantage. Il considère qu'un bon équilibre des taxes est cohérent.

OLLN2.0 vote contre ; Kayoux continue de s'abstenir, comme annoncé en début de séance. Les autres votent pour.

### **Sport à Blocry**

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha annonce le remplacement de l'éclairage des terrains synthétiques F1 et F2 (à Blocry) par des projecteurs de type LED.

Il évoque aussi la nouvelle piscine : le SPF Finances ayant accepté que le taux de TVA passe de 21% à 6%, l'enveloppe budgétaire augmente d'un peu plus de 1 million d'euros. Cela va permettre d'améliorer le projet. Mais pas d'y installer une cafétéria, au grand regret du conseiller Dominique Bidoul. « *Ce n'est pas nécessaire, la cafétéria du complexe sportif est juste à côté* », indique la bourgmestre Julie Chantry. « *Il y aura des distributeurs automatiques et des machines à café, c'est suffisant. Je préfère que l'argent soit mis dans la piscine, au profit des sportifs* », ajoute l'échevin des Sports Benoît Jacob. Abdel Ben El Mostapha promet que ce budget supplémentaire sera en partie consacré à des infrastructures pour améliorer la mobilité aux alentours du complexe sportif.

### **Plan d'urgence**

Le conseiller Cédric Jacquet a fait ajouter un point, pour connaître le bilan du Plan d'urgence communal déclenché à la suite de l'incendie de l'usine de Realco, le 10 janvier. Il communique le regret des bourgmestres des communes voisines – notamment celui de Mont-Saint-Guibert, puisque l'incendie était très proche – de ne pas avoir été prévenus personnellement des mesures à prendre éventuellement sur leur territoire. Il remarque aussi que l'information sur la non-toxicité des

produits a tardé à arriver.

La bourgmestre Julie Chantry détaille le déroulement de la journée et la très bonne évaluation du Plan par les pompiers, en attendant un « débriefing » plus complet au début février. Elle comprend qu'en pareille situation, tout le monde aimerait être rassuré personnellement : elle a été inondée d'appels téléphoniques. *« Ceux qui devaient être prévenus l'ont été. Par défaut, ceux qui n'ont pas été prévenus devaient comprendre qu'il n'y avait pas d'implication pour eux. Certains milieux d'accueil ont préféré garder les enfants à l'intérieur, par mesure de sécurité. C'était leur choix, même s'il n'y avait pas de nécessité de confinement pour eux. »*

Elle évoque les contacts avec les services du gouverneur, dès le déclenchement du Plan, et la question qui s'est posée sur un passage en phase provinciale ou pas. Les différentes disciplines réunies au centre de crise ne l'ont pas jugé nécessaire.

Quant à la non-toxicité des fumées : l'information a peut-être tardé à arriver, mais la bourgmestre souhaitait en être absolument certaine avant de communiquer l'information. Il a fallu le temps aux experts de le vérifier.

La bourgmestre remercie les différentes personnes qui ont œuvré à la bonne gestion de cette crise : les plus de 80 pompiers, les policiers, le service Travaux venu en appui logistique, les employés communaux qui ont tout laissé tomber pour répondre aux plus de 400 appels qui sont parvenus au centre d'appel.

*« Je me joins à vos remerciements »,* déclare Cédric Jacquet.

**« Don't forget »**

En fin de séance, les conseillers de la minorité profitent du quart d'heure de questions-réponses pour rappeler notamment aux échevins que certains dossiers semblent tombés aux oubliettes : les conseils consultatifs, les jumelages, le bollard qui devrait empêcher le passage à la rue du Ry... La bourgmestre et les échevins promettent de remettre ces ouvrages sur leurs métiers.